

DOSSIER DE PRESSE

La Conférence des Doyens de Facultés de Médecine approuve les grandes orientations du rapport Larcher

SOMMAIRE

Communiqué de presse	2
Fiche 1- Une triple mission de formation, de recherche et de soin	4
Fiche 2- Comment la Conférence des Doyens de Facultés de Médecine a-t-elle fait évoluer l'environnement médical ?	6
Fiche 3- Professeur Christian Thuillez, Président de la Conférence des Doyens de Facultés de Médecine	8
Fiche 4- Un centre de ressources et d'informations	9

LA CONFERENCE DES DOYENS DES FACULTES DE MEDECINE APPROUVE LES GRANDES ORIENTATIONS DU RAPPORT LARCHER

Garante des missions de soins, de recherche et d'enseignement de l'ensemble des facultés de médecine de France, la Conférence des Doyens se positionne en faveur des principales orientations du rapport Larcher, rendu public le 17 avril 2008.

Quatrième pilier de la réforme annoncée de l'hôpital, le développement de l'enseignement et de la recherche demeure essentiel pour assurer la qualité du système de santé de demain et l'excellence de la médecine française.

Même s'ils resteront vigilants à la mise en oeuvre de certaines propositions, les doyens de la conférence souhaitent, avec les Directeurs Généraux de CHU et les Présidents de CME, faciliter la concrétisation de ces mesures et contribuer ainsi aux réformes nécessaires.

Un renforcement bienvenu du pilotage entre recherche et enseignement

Les récentes conclusions du rapport Larcher préconisent de renforcer les liens entre les universités et les hôpitaux. Ce rapprochement va permettre de consolider les synergies entre la recherche fondamentale et la recherche clinique au bénéfice du soin. Cette proposition répond à un souhait clairement exprimé de la Conférence des Doyens puisqu'elle place, de manière plus lisible, les facultés de médecine au cœur de ses activités d'enseignement, de recherche et de soins.

Penser la démographie médicale en fonction des nécessités locales

La Conférence des Doyens ne peut que saluer la volonté, décrite dans le rapport Larcher, d'adapter le flux de formation des médecins aux besoins régionaux en santé. Cette meilleure adéquation reste absolument incontournable et nécessite des mesures rapides :

- L'augmentation du nombre de postes post-internats pour favoriser l'installation des spécialistes dans la région où ils ont été formés.
- Une plus grande efficacité de la formation médicale continue.

- Selon la même logique, la mise en place du « LMD »¹ pour les professions de santé permettra de revaloriser les métiers médicaux et paramédicaux et de faciliter les réorientations professionnelles.

Des propositions questionnées

La Conférence des Doyens précise toutefois que la mise en œuvre de certaines mesures préconisées dans le rapport appelle un certain nombre de remarques.

- La nomination d'un Directeur Scientifique au sein du Directoire du CHU ne paraît pas opportune étant donné que le Doyen et le responsable du Comité de coordination de la Recherche Biomédicale et en Santé sont d'ores et déjà en charge de la stratégie de la Recherche.
- La contractualisation des Praticiens Hospitaliers, universitaires ou non, qui permettrait de moduler la rémunération en tenant compte de l'activité clinique, risque de pénaliser les activités de Formation et de Recherche qui demeurent plus difficiles à quantifier et à valoriser.
- La possibilité d'effectuer des stages de formation dans le secteur privé peut représenter une réelle opportunité. Mais leurs conditions d'organisation doivent reposer sur l'évaluation de l'intérêt potentiel de tels stages et des critères d'agrément des services formateurs ainsi que sur un contrat entre services d'accueil, facultés de médecine et CHU ; ces critères sont par ailleurs respectés par tout service d'accueil dans le secteur public.

L'agence i&e Consultants

gère les relations presse de la Conférence des Doyens de Faculté de Médecine.
Elle se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires
et demandes d'interview.

Contacts presse

Charlyne Saudrais

csaudrais@i-e.fr - 01 56 03 12 16

Séverine Salmagne

ssalmagne@i-e.fr - 01 56 03 13 06

¹ Licence-Master-Doctorat.

La Conférence des Doyens des Facultés de Médecine : une triple mission de formation, de recherche et de soin

La Conférence des Doyens des Facultés de Médecine est l'assemblée qui regroupe et représente l'ensemble des Doyens des Facultés de Médecine de France. À ce titre, elle est garante de la qualité et du bon fonctionnement de l'enseignement médical². Elle a pour vocation de promouvoir, de défendre et d'améliorer la qualité de la formation de tous les médecins. Au carrefour de la pratique médicale, elle veille au développement de la recherche médicale dans les 40 facultés de médecine présentes en France et, à ce titre, elle est aussi comptable de la qualité des soins délivrés aux patients. **Véritable partie prenante du paysage médical français**, la Conférence des Doyens de Facultés de Médecine construit, grâce à ces trois missions transversales (formation, enseignement, recherche), la médecine de demain.

FOCUS

Clin d'oeil

Être doyen, ce n'est pas un titre honorifique propre à la personne la plus âgée de Faculté.

Qu'est-ce qu'un doyen de Faculté de Médecine ?

- Il est Professeur des Universités- Praticien Hospitalier : il est donc soignant, chercheur et enseignant.
- Il est élu par les membres du Conseil de Faculté
- Il a une responsabilité importante dans le recrutement des enseignants hospitalo-universitaires
- Il a la responsabilité pédagogique de la faculté : organisation des cours, des programmes, des examens, des concours
- Il est garant aussi de la qualité de la formation pratique puisque sur proposition des responsables de disciplines, il valide tous les stages hospitaliers, qu'il s'agisse des étudiants de deuxième cycle ou des internes
- Il préside dans chaque région la commission d'agrément qui permet de labelliser les services hospitaliers du CHU et des hôpitaux généraux pour la formation des médecins généralistes et des autres spécialistes
- Il signe au nom de l'Université la convention qui lie l'hôpital et la faculté de médecine pour constituer le CH&U
- Il est membre de droit du Conseil exécutif et du Conseil d'administration du CHU

Une instance de réflexion au service des grandes orientations de la médecine

La Conférence des Doyens de Facultés de Médecine est une instance consultative de ses deux Ministères de Tutelle³ et des autorités de santé (HAS). Forte de cette légitimité et de son expertise, elle rend des avis sur les adaptations nécessaires au progrès des études médicales. Leurs propositions impactent donc concrètement l'organisation de l'offre de soins : démographie médicale, répartition des enseignements, critères d'affectation des postes, etc. Elle travaille actuellement à la mise en place de la filière universitaire de médecine générale, sur la réforme de

² Études de médecine, d'odontologie, de pharmacie, de sage-femme.

³ Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

l'enseignement des spécialités médicales et chirurgicales, sur l'accueil des étudiants étrangers et l'équivalence de leurs diplômes, sur la demande de filière universitaire des professions paramédicales, etc.

Former les médecins de demain, faire progresser ceux d'aujourd'hui

En France, médecine spécialisée et médecine générale se bâtissent dans les facultés de médecine. L'ambition de la Conférence des Doyens de Facultés de Médecine est avant tout de maintenir la qualité de l'enseignement délivré aux étudiants en médecine et ce, durant leur dix années d'études. La Conférence garantit également la performance et le suivi de la formation⁴ des médecins tout au long de leur parcours professionnel. Ses représentants siègent dans toutes les structures officielles qui questionnent actuellement le dispositif de Formation Médicale Initiale et Continue.

COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES DOYENS DE FACULTES DE MEDECINE

Constituée en association type loi 1901, la Conférence est dirigée par un bureau.

Bureau élu en novembre 2007

- Christian THUILLEZ (Rouen), Président
- Patrice DETEIX (Clermont-Ferrand), vice-président, Président de la Commission Pédagogique Nationale des Etudes Médicales et coordonnateur du « Groupe DES-DESC hors Médecine Générale »
- Dominique PERROTIN (Tours), vice-président
- Jean-Paul FRANCKE (Lille), Secrétaire Général
- Bertrand LUDÉS (Strasbourg), Secrétaire Général Adjoint et coordonnateur du « Groupe Relations Internationales »
- Benoît SCHLEMMER (Paris 7), Trésorier
- Patrick BERCHE (Paris 5), Trésorier Adjoint
- Roger GIL (Poitiers), Chargé de la communication

Membres du bureau

- Jean-Pierre FARCET (Paris 12), Membre
- Pierre COCHAT (Lyon), Membre

Chargés de Mission

- Jacques TOUCHON (Montpellier), Chargé de mission, coordonnateur du « Groupe Recherche », Président du Comité de Coordination de la recherche
- Bernard NEMITZ (Amiens), Chargé de Mission Médecine générale
- Jean-Michel ROGEZ (Nantes), Chargé de mission
- Bernard SELE (Grenoble), Chargé de mission

Membre de Droit : Jean-Louis Gérard (Caen) Président du Conseil Scientifique du Centre National des Concours d'Internat (CNCI).

Faire rayonner les facultés de médecine à travers la recherche médicale et le soin

Les facultés de médecine participent également à la mission de soins et de recherche des Centres Hospitaliers et Universitaires (CHU), auxquels elles sont liées par convention⁵. De la théorie des sciences médicales à la pratique, de la recherche à l'innovation thérapeutique, la Conférence des Doyens de Facultés de Médecine veille à ce que leurs facultés restent à l'avant-garde de la médecine européenne.

SES PARTENAIRES

La Conférence des Doyens de Facultés de Médecine coordonne son action avec la Conférence des directeurs généraux et la Conférence des présidents de CME des CHU. Les trois conférences organisent tous les deux ans les Assises Hospitalo-Universitaires.

Elle collabore également avec la Conférence des Doyens de Faculté de Chirurgie Dentaire, la Conférence des Doyens de Facultés de Pharmacie, le Conseil national de l'Ordre des Médecins, la Fédération Hospitalière de France ainsi que les associations représentatives des étudiants en médecine (ex : l'ANEMF), des internes et des chefs de clinique.

⁴ Formation Médicale Continue.

⁵ Ordonnance de 1958.

Comment la Conférence des Doyens de Facultés de Médecine a-t-elle fait évoluer l'environnement médical ?

De part son fort réseau de partenaires et sa légitimité reconnue par les autorités de tutelle, la Conférence des Doyens de Facultés de Médecine est un acteur influent en prise directe avec l'actualité médicale. Sa participation active à de nombreux débats a fait évoluer le paysage de la médecine d'aujourd'hui et de demain.

Une implication forte pour des changements décisifs dans le paysage de Santé publique français

Réforme des études de médecine avec la création d'une filière de médecine générale

La Conférence des Doyens de Facultés de Médecine a participé activement aux réformes qui ont permis la construction de cette nouvelle filière reconnaissant la médecine générale comme une spécialité médicale à part entière. Les doyens des facultés de médecine suivent avec attention la création de cette spécialité qui devra être encadrée par des professeurs et des maîtres de conférence titulaires de Médecine Générale.

Réforme de la première année des professions de santé et mise en place du LMD⁶ Santé

Cinq doyens des facultés de médecine sont présents au sein de la Commission Pédagogique Nationale des Études Médicales (CPNEM) présidée par le Directeur de l'Enseignement Supérieur et vice-présidée actuellement par le doyen Patrice Deteix. Mission a été donnée en 2006 à la CPNEM et aux autres commissions pédagogiques des métiers de santé de faire évoluer la première année de médecine (donnant aussi accès aux études d'odontologie et de sage-femme) et la première année de pharmacie vers une première année « santé » commune aux quatre professions. Cette première année devient la première année de licence avec l'intégration des études dans le système LMD pour trois des quatre professions pour l'instant (les études de sage-femme ne sont pas encore totalement organisées dans un système LMD). Cette réforme intéresse trois professions médicales et une profession de santé, la pharmacie. Le rapport des commissions sera remis courant mai 2008 au Directeur de l'Enseignement Supérieur.

La complémentarité hospitalière interrégionale

La Conférence des Doyens de Faculté de Médecine travaille actuellement, à travers des regroupements de centres hospitaliers universitaires, à la mise en place d'un pilotage interrégional des soins, des innovations, de la formation et de la recherche en cohérence avec l'aménagement du territoire spécifique à chaque région.

À ce jour, plusieurs pôles interrégionaux se sont formés dont :

- Région G 4 du Nord avec Lille, Amiens, Rouen et Caen.
- HUGO (Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest), structure de coordination et de promotion des CHU du Grand Ouest (Angers, Brest, Nantes, Poitiers, Rennes et Tours).

6 Licence- Master- Doctorat.

Son objectif : promouvoir les actions favorisant les coopérations, la synergie et l'efficacité des CH&U pour chaque région ou inter région.

Cette coopération renforcée porte sur quatre thématiques principales :

- Enrichir et harmoniser, par la multiplication des échanges d'internes, la formation notamment au niveau du 3^{ème} cycle.
- Partager les plateaux techniques et les activités afin de mettre en place des structures de soins de haute technicité.
- Coordonner la recherche et identifier les axes stratégiques interrégionaux.
- Participer à la création de réseaux et de pôles de référence.

Et, aujourd'hui... des sujets en cours de réflexion

La Formation Médicale Continue universitaire

Les départements de FMC des Facultés de Médecine, fédérés dans l'association FMC-Université, sous l'impulsion de la conférence des doyens et en lien avec la Haute Autorité de Santé, prennent les dispositions nécessaires pour être reconnus comme organismes labellisés de FMC. Responsables de la formation initiale, les facultés de médecine se doivent de participer aussi avec les professionnels de santé, à la promotion de la FMC, garante de l'adaptation des connaissances et des compétences aux progrès de la médecine.

Professeur Christian THUILLEZ, Président de la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine



Christian THUILLEZ est titulaire d'un Doctorat en Médecine (Faculté de Médecine Broussais Hôtel-Dieu), d'un Doctorat d'Université (Université Paris 11), Cardiologue et Pharmacologue.

Il a été nommé Professeur des Universités- Praticien Hospitalier en 1990.

Il est actuellement Chef du Service de Pharmacologie du CHU de Rouen et Directeur de l'Unité INSERM U.644 dont l'activité de Recherche a pour thématique la dysfonction endothéliale et cardiaque.

Il a été membre du Comité Scientifique de l'INSERM, de la Commission de spécialité et de la Commission de Recherche Clinique, secrétaire de la section clinique de la Société Française de Pharmacologie et de Thérapeutique, membre du Conseil d'Administration de la Société Française d'Hypertension Artérielle (qu'il a présidé en 2003 et 2004), membre de la Commission d'AMM et président de la Commission préclinique de l'AFSSAPS, membre du Conseil Scientifique de l'Université de Rouen, président du Conseil Mixte de la Recherche de la Faculté de Médecine et du CHU de Rouen, puis Vice-Doyen Recherche à la Faculté de Médecine et Pharmacie.

Il a été élu Doyen de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Rouen en 1999, membre du Bureau du Conseil National de Coordination de la Recherche Hospitalo-Universitaire (CNCR), membre du Conseil d'Administration du CHU et du Centre Régional de Lutte Contre le Cancer. Il est membre du C.N.U. depuis 2004, président de sous-section du CNU depuis 2007 et président de la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine depuis janvier 2008.

La Conférence des Doyens de Facultés de Médecine, un centre de ressources et d'informations

Des avis actualisés et en ligne

Au cœur des débats concernant la médecine d'aujourd'hui et de demain, la Conférence des Doyens de Facultés de Médecine est amenée à exprimer ses positions concernant des sujets au centre de ses préoccupations : l'univers hospitalier, la formation médicale initiale et continue ou bien la recherche. Accessibles à tous, ces avis sont disponibles sur son site Internet : www.conference-doyens-medecine.fr

Des experts reconnus

Pr Benoît Schlemmer, Doyen de la Faculté de Médecine, Université Paris-Diderot Paris-7

Benoît Schlemmer est âgé de 57 ans. Il est Professeur à l'Université Paris-Diderot, chef de service de Réanimation médicale à l'hôpital Saint-Louis, à Paris. L'équipe qu'il dirige est reconnue dans sa discipline pour ses travaux sur la prise en charge en réanimation des patients immuno-déprimés ou atteints de maladies hématologiques graves. Il est un expert reconnu dans le domaine de l'évaluation des médicaments anti-infectieux, de l'usage des antibiotiques, et pilote le Plan national Antibiotiques du Ministère de la Santé. Membre de la CME de l'AP-HP depuis 1999, il s'attache à faire émerger dans sa Faculté de vraies stratégies hospitalo-universitaires de soins, d'enseignement, et de recherche.



Pr Roger Gil, Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers

Roger Gil, docteur en médecine, neuro-psychiatre, est Professeur des Universités-praticien hospitalier depuis 1975 et Chef de service de neurologie du CH&U de Poitiers depuis 1989.

Responsable du Centre Mémoire de Ressources et de Recherche du CHU de Poitiers, il est membre de l'EA 3808 (Groupe d'Etudes et de Recherches sur le vieillissement cérébral). Il est membre correspondant de l'American Academy of Neurology depuis 1993.

Il est également membre de la Commission Médicale d'Etablissement du CHU de Poitiers depuis 1973 et membre du Conseil d'administration du CHU de Poitiers depuis 1980 (vice-président de 1987 à 1997), et de celui de l'Université de Poitiers de 1998 à 2008.

Il a été élu doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers en 1999 et à partir de 2004 chargé de mission du Président de l'Université de Poitiers pour la Santé et les relations avec le CHU. Il est membre du Bureau de la Conférence des doyens depuis 2002 où il a été chargé de la communication de la Conférence.

